

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## SAS ETABLISSEMENTS MARIA

### *Document contractuel*

#### **1. Champ d'application**

Toute commande implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV applicables aux clients professionnels et particuliers.

#### **2. Commandes**

Toute commande est ferme et définitive après validation (devis, bon de commande ou achat comptoir). Les produits spécifiques ou sur mesure ne sont ni annulables ni modifiables.

#### **3. Prix**

Les prix sont exprimés en euros HT et TTC selon le tarif en vigueur au jour de la commande.

#### **4. Paiement**

Le paiement est exigible selon les conditions convenues. Tout retard entraîne l'application de pénalités de retard au taux légal ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement pour les professionnels. En cas d'impayé, la société se réserve le droit de suspendre toute commande en cours.

#### **5. Frais de gestion et de facturation**

Une participation forfaitaire de 1,80 € HT par facture est appliquée afin de couvrir les frais administratifs liés au traitement des commandes et à la gestion des dossiers clients.

#### **6. Réserve de propriété**

Les marchandises demeurent la propriété de la société jusqu'au paiement intégral du prix.

#### **7. Livraison**

Les marchandises sont retirées en agence ou livrées. Le transport est offert à partir de 100 € HT (hors conditions particulières). Les délais sont indicatifs. Le client doit vérifier l'état des marchandises à réception et émettre toute réserve nécessaire.

#### **8. Transfert des risques**

Les risques sont transférés au client dès la mise à disposition ou la livraison des marchandises.

#### **9. Retours**

Aucun retour ne sera accepté sans accord préalable. Les produits doivent être neufs, complets et dans leur emballage d'origine. Les produits spécifiques ou sur mesure ne sont ni repris ni échangés.

#### **10. Garanties**

Les produits neufs bénéficient uniquement de la garantie constructeur. Les réparations effectuées en atelier sont garanties 3 mois hors mauvaise utilisation, usure normale ou cause externe.

#### **11. Utilisation et installation**

Le client est seul responsable de la conformité de son installation, du dimensionnement et de l'utilisation du matériel. Aucune responsabilité ne pourra être engagée en cas de mauvaise installation ou d'usage inadapté.

#### **12. Prestations**

Les prestations sont réalisées selon les règles de l'art. La responsabilité de la société est limitée à la prestation réalisée.

#### **13. Responsabilité**

La responsabilité de la société est strictement limitée au montant de la facture. Aucun dommage indirect, perte d'exploitation ou préjudice immatériel ne pourra être indemnisé.

#### **14. Force majeure**

La société ne pourra être tenue responsable en cas d'événement indépendant de sa volonté.

#### **15. Litiges**

Les présentes CGV sont soumises au droit français. Pour les professionnels, le tribunal compétent est celui du siège de la société. Pour les particuliers, recours possible à un médiateur de la consommation.

#### **16. Frais de prise en charge atelier**

Tout dépôt de matériel en vue d'un diagnostic, d'une réparation ou d'une expertise entraîne la facturation de frais forfaitaires de prise en charge d'un montant de 49 € TTC. Ces frais couvrent les opérations de réception, de contrôle, de diagnostic et d'établissement de devis. Ils sont déductibles en cas d'acceptation du devis de réparation ou d'achat de matériel neuf effectué auprès de la société. En cas de refus de réparation ou de non-récupération du matériel, ces frais restent acquis à la société.